*ART. 95 Travaux soumis à autorisations*

*....*

*2) Travaux de moindre envergure soumis à déclaration de travaux*

*Les travaux de la liste ci-dessous font l’objet d’une déclaration de travaux à déposer en un seul exemplaire, soit au format papier, soit par e-mail au service compétent de l’administration communale. Cela ne dispense pas le maître d’ouvrage de se conformer au présent règlement ainsi qu’aux autres dispositions légales et réglementaires en vigueur.*

*Ces travaux sont toutefois soumis à une autorisation de construire classique s’ils empiètent dans le recul de 1,00 m par rapport aux limites séparatives.*

*Sont soumis à déclaration de travaux :*

* *les travaux d’entretien effectués à l’extérieur des constructions existantes, y compris la réfection des toitures et des façades, pour autant que ceux-ci ne touchent pas à la structure portante des constructions,*
* *les travaux d’entretien et de rénovation à l’intérieur des constructions pour autant que ceux-ci ne touchent pas à la structure portante des constructions et n’affectent pas l’affectation et l’usage des lieux,*
* *les transformations apportées aux installations existantes de production et de distribution d’énergie,*
* *l’installation de panneaux solaires en général,*
* *le renouvellement des fenêtres, si leurs dimensions restent inchangées,*
* *la mise en place de clôtures à l’intérieur des parcelles privées,*
* *les travaux de déblai ou de remblai dont le cubage est inférieur à 10 m³ et dont la hauteur ne dépasse pas 0,50 m,*
* *la mise en place de protections solaires telles les marquises, auvents et pergolas,*
* *la réalisation de murs de soutènement dans l’espace jardin,*
* ***le terrassement et les travaux destinés à l’installation de réservoirs pour la collecte des eaux pluviales,***
* *le montage de garde-corps, de rampes d’appuis, de monte-charge pour personnes à mobilité réduite.*
* Modèle de formulaire « Déclaration de travaux » pour la commune de Schifflange

<https://schifflange.lu/wp-content/uploads/2020/05/D%C3%A9claration-de-travaux.pdf>